

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, QUERY

Pouvoirs : Madeleine COIG à Joseph LEES
Valérie SARTOLOU à Denise MICHAUT
Robert BAREILLE à Aurélie GIRAUDON
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY

Excusés : Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

Le - 8 OCT. 2014

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 140925-33-CUL

SCENE CONVENTIONNEE POUR LES ARTS DE LA MARIONNETTE

CONVENTION QUADRIpartite

M. OXIBAR rappelle qu'en 2010, le service Spectacle Vivant de la CCPO a obtenu le label de « Scène Conventionnée pour les Arts de la Marionnette ». Une convention triennale a été signée avec l'Etat, la Région Aquitaine et le Conseil Général des Pyrénées atlantiques qui soutiennent financièrement le programme d'action.

Suite au bilan positif de cette scène conventionnée, les partenaires signataires ont souhaité renouveler ce label national pour les trois ans à venir.

Une nouvelle convention triennale et quadripartite (2014-2016) est donc proposée au vote des différentes assemblées (ci-jointe).

Où cet exposé,

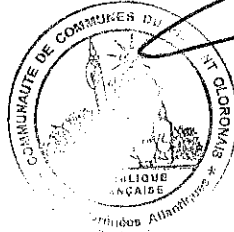
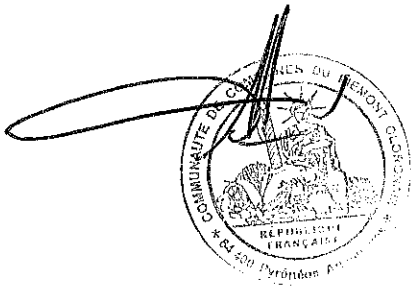
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention triennale (2014-2016) pour la Scène conventionnée pour les Arts de la Marionnette jointe à la présente avec les partenaires financiers Etat, Région et Département.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 08.10.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le - 8 OCT. 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE